

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2023

Denis Rubattel, Président de l'Association des Milices vaudoises, ouvre la séance à 19.00 heures.

Il accueille chaleureusement les personnes présentes en la salle du Grand conseil vaudois et salue l'arrivée des drapeaux.

Selon la liste de présence, 54 membres sont présents et 50 membres ont pris la peine de s'excuser, ainsi que certaines municipalités.

Il salue plusieurs personnes, notamment, le Préfet du Gros-de-Vaud, les membres d'honneur, l'inspecteur général, les commandants de troupes et les membres du comité de l'association.

Le Président salue respectueusement M^{me} Séverine Evéquo, Présidente en fonction du Grand conseil vaudois.

Il remercie également l'Etat de Vaud pour la mise à disposition de la salle du Grand conseil et pour offrir l'apéritif qui suivra.

Ensuite, le Président énumère l'ordre du jour :

1. Salutations de bienvenue, arrivée des drapeaux
2. Mot d'accueil de la Présidente du Grand conseil
3. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale de mars 2022
4. Rapport du président
5. Rapport du trésorier
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation des rapports et des comptes
8. Cotisations
9. Budget 2023
10. Rapport de l'inspecteur général
11. Programme des Troupes
12. Propositions individuelles et divers

1. Salutations de bienvenue, arrivée des drapeaux

Après les salutations d'usage, le Président constate qu'il n'y a pas de remarques au sujet du mode de convocation ou de l'ordre du jour. Il relève également n'avoir pas reçu de propositions individuelles.

2. Mot d'accueil de la Présidente du Grand conseil

La Présidente du Grand conseil prend la parole en se rappelant avec émotion la présence des milices le 06 septembre dernier.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de mars 2022

Sous réserve d'une abstention, les membres présents adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la dernière assemblée générale.

4. Rapport du président :

Le Président rappelle qu'il préside l'association depuis cinq années. Il remercie sincèrement les membres du comité pour leur travail, ainsi que l'inspecteur général et les trois centurions.

Il énumère également les activités du comité de l'année écoulée, en particulier la consolidation de certains processus de fonctionnement, ainsi que la recherche de fonds qui a été un des éléments phare en 2022.

En plus de nombreux contacts avec des entreprises, le comité fait une campagne de recrutement auprès des communes afin qu'elles adhèrent à l'association.

Puis, il rappelle les activités 2022, notamment le repas de soutien de Pully.

Pour le surplus, il mentionne les objectifs futurs du comité, à savoir :

- a) recherches de fonds;
- b) améliorer le concept de communication;
- c) soutenir le recrutement;
- d) assurer la relève du comité
- e) appuyer le régiment en toutes circonstances.

Il remercie également tous les membres de la troupe qui ont participé aux manifestations de l'année écoulée.

Puis, le Président prend congé d'Ueli Zürcher et lui remet un présent.

5. Rapport du trésorier :

Le trésorier donne lecture des comptes de l'année 2022 en précisant que la perte s'élève à Fr. 44'291.01. Le trésorier en indique les raisons à l'assemblée, notamment la confection des uniformes pour les nouveaux membres et la maintenance d'anciens uniformes.

La parole n'étant pas demandée, il est passé au point 6 de l'ordre du jour.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapporteur, M. Jean-Paul Besson, donne à l'assemblée lecture d'un rapport complet et circonstancié de la commission de vérification des comptes. Il recommande d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux vérificateurs et au trésorier.

Le Président remercie les vérificateurs pour leur activité.

7. Approbation des rapports et des comptes :

Le président demande d'approuver les comptes et les rapports.

Les comptes et les rapports sont approuvés à l'unanimité. Il est également donné décharge aux vérificateurs et au trésorier.

Le comité propose M. Olivier Cretegy comme nouveau vérificateur des comptes en remplacement de M. Monthoux que l'on remercie pour son activité durant ces dernières années. Il est élu sous les applaudissements de l'assemblée.

8. Cotisation :

Le Président rappelle que la cotisation est restée la même depuis 1985. Après une très large discussion au sein du comité, il a néanmoins été décidé de maintenir le même montant au vu de la situation financière actuelle.

La parole n'étant pas demandée, la cotisation est maintenue à l'unanimité à Fr. 80.-.

9. Budget 2023 :

Le trésorier présente le budget 2023

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée valide à l'unanimité le budget 2023.

10. Rapport de l'inspecteur général et programme 2023

L'Inspecteur général fait une rétrospective de l'exercice 2022 plus particulièrement de la prise d'armes de Nyon.

En 2023, les troupes devraient participer à plus d'une vingtaine de manifestations, notamment, la prise d'armes à Aubonne, l'honneur au Major Davel, aux Journées impériales à Nice et à la Saint-Martin à Vevey.

Enfin, il énumère les lieux des prochaines prises d'armes, notamment Vully-les-Lacs, Leysin et Grandson.

12. Propositions individuelles et divers :

L'année dernière, le sergent Vincent Marti avait émis l'idée d'équiper les troupes d'un défibrillateur. Après réflexion, il a été décidé de conserver le statu quo. Le Sergent Vincent Marti remercie le président pour sa réponse.

Charles Trolliet, Président du Musée du cheval de La Sarraz, prend la parole. Il rappelle que les milices ont été fondées en 1984 au Château de La Sarraz et qu'elles ont beaucoup de points communs. Compte tenu de ces derniers, Charles Trolliet espère que les membres de l'association rejoindront celle du Musée du cheval.

Ueli Zürcher prend la parole pour remercier les membres du comité pour l'excellente ambiance lors des séances.

L'assemblée se termine par l'hymne vaudois à 20.00 heures.

Le président : Denis Rubattel

Le secrétaire : Denis Reymond